



Février 2026

N° 48

Le Petit Mesnacais



Page 2 à 3

Mot du Maire

Page 4 à 11

Infos Mairie

Page 12 à 13

Zoom

Page 14

Notre Doyen

Page 15

Etat civil

Site Facebook

Page 16 à 19

Infos utiles

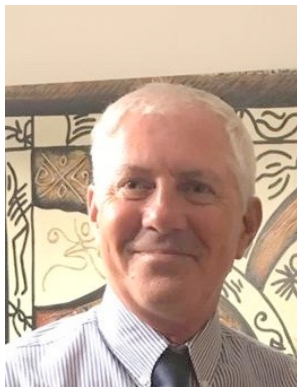
**Sur notre
commune**

Page 20 à 26

Infos

Page 27

**Calendrier
Ramassage
des Poubelles**



Chères habitantes, chers habitants,

2026 est là et bien lancé, permettez-moi de vous adresser, au nom de l'ensemble du conseil municipal, mes vœux les plus chaleureux et sincères pour cette nouvelle année qui s'annonce.

Que 2026 vous apporte santé, bonheur, prospérité et que chacun d'entre vous puisse réaliser ses projets les plus chers, entouré de l'affection de ses proches !

En cette période de réserve, nous ne pouvons pas faire un bilan de l'année passée aussi bien dans les réalisations que dans les projets qui sont envisagés. Néanmoins, je voudrais tous vous remercier pour cette tranche de vie qui se termine.

De nombreuses personnes sont responsables de cet équilibre et je tiens à les remercier sincèrement pour leur implication tout au long de l'année et à leur souhaiter une belle année 2026.

Aucune action municipale n'est possible sans l'engagement de nombreux acteurs que je tiens à saluer chaleureusement :

- Nos bénévoles et toutes nos associations locales (Chasse, Malissmiss, Coup de théâtre, Basket, Nos enfants papotent, Bibliothèque et l'Atelier lecture, Les petites mains de laine, Mesnac Rando et Comité des fêtes) : par votre dévouement, vous animez notre commune et créez ce lien social si précieux. Vous êtes l'âme de notre commune, et je vous exprime toute ma reconnaissance.

- Nos services municipaux qui travaillent avec professionnalisme pour assurer le bon fonctionnement de notre commune. Merci de leur engagement.

- Mes collègues élus : merci pour votre disponibilité, votre écoute et votre travail au service de tous.

- Et vous, habitantes et habitants de la commune : votre participation aux événements municipaux, votre implication dans la vie locale, vos initiatives citoyennes, votre bienveillance les uns envers les autres font de Mesnac un lieu où il fait bon vivre.

Je veux également adresser mes vœux les plus sincères à nos partenaires institutionnels et aux entreprises de la commune. Votre présence sur notre territoire, votre dynamisme, votre contribution à l'emploi local sont essentiels. Que 2026 soit pour vous une année de prospérité et de développement !

L'année 2026 sera marquée par un rendez-vous démocratique essentiel : les élections municipales de mars 2026 (Pour rappel les 15 et 22 mars). Notre démocratie locale a besoin de citoyens investis. La démocratie se nourrit de la participation de tous. Chaque engagement est précieux, chaque voix compte.

2026, année importante pour Mesnac, le recensement est terminé et les chiffres d'aujourd'hui vont construire demain. Se faire recenser est un geste civique, simple, utile et lié à certaines subventions qui nous sont attribuées.

En ce début d'année 2026, je veux vous transmettre un message de confiance : confiance en vous, en votre capacité à faire vivre cette belle commune.

Chères habitantes, chers habitants, que 2026 vous soit douce et généreuse,

Qu'elle soit synonyme de réalisations personnelles et collectives,

Qu'elle renforce encore plus les liens qui nous unissent et fassent de notre commune un lieu de vie accueillant, solidaire et tourné vers l'avenir.

Prenez soin de vous, prenez soin les uns des autres !

Le Maire

Didier GOIS

LA NEIGE S'INVITE A MESNAC



Lundi 5 et Mardi 6 Janvier

2026





□ Élections municipales 2026 : Ce qui change pour notre commune

À l'approche des élections municipales des **15 et 22 mars 2026**, une réforme importante vient modifier les habitudes de vote dans les communes de moins de 1 000 habitants. Jusqu'à présent, vous pouviez rayer des noms ou mélanger les listes (le "panachage"). **Ce ne sera plus le cas.**

Voici l'essentiel à savoir pour que votre vote soit bien comptabilisé.

1. Le scrutin de liste devient la règle

Désormais, le mode de scrutin est le même pour toutes les communes de France. Vous voterez pour une **liste bloquée**.

- **Interdiction du panachage** : On ne peut plus rayer de noms, en ajouter ou modifier l'ordre des candidats.
- **Attention au bulletin nul** : Toute modification manuscrite sur un bulletin imprimé rendra votre vote **nul**.

2. Plus de parité (Femmes / Hommes)

C'est l'un des grands objectifs de cette réforme. Les listes déposées doivent maintenant respecter la **parité stricte**. Elles seront composées d'une alternance de candidats de chaque sexe (une femme, un homme, une femme, etc., ou inversement).

3. Un fonctionnement simplifié

- **Élection au premier tour** : Pour être élu dès le premier tour, il suffit qu'une liste obtienne la **majorité absolue** des suffrages exprimés. La règle qui exigeait d'obtenir le vote d'au moins 25 % des électeurs inscrits a été supprimée.
- **Second tour** : Si aucune liste n'est élue au premier tour, un second tour est organisé. Les listes ayant obtenu au moins 10 % des voix peuvent se maintenir, et des fusions sont possibles avec les listes ayant obtenu au moins 5 %.

4. Rappel : Êtes-vous bien inscrit ?

Pour pouvoir voter en mars prochain, vérifiez que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de la commune.

Le saviez-vous ? Vous pouvez vérifier votre situation électorale en quelques clics sur le site service-public.fr.



Services Publics

Brigade territoriale Mobile : 06.18.85.53.86

Travaux & Entretien

Nom	Spécialité	Téléphone
DECOU Louis	Rénovation	06.83.14.43.57
BEAUMIER Julien	Plaquiste	06.14.97.92.91
CARMA PAYSAGE	Espaces verts	06.24.50.58.29
MY WOOD	Entretien parc et jardin	06.95.20.21.34

Commerces & Services de Proximité

Nom	Type	Téléphone
BEAU	Boucherie, charcuterie, traiteur	06.29.92.19.24
Julie ongles	Beauté des mains, corps	06.62.47.57.68
MESNAC FREEART	Tatouage	06.21.65.58.82
Château de Mesnac	Événementiel / Restauration	06.76.03.59.15

Petite Enfance

Mme PETIT : 06.99.00.59.58

Mme LAIDET : 06.70.52.38.09

Entreprises Spécialisées

Nom	Type	Téléphone
SERN	Usinage de précision	05.45.83.25.25
MACOIN	chauffage, climatisation	05.45.83.41.12
SUBIN	Négociant en produit agricole	05.45.83.14.87

La Margerita :

Jambon blanc, fromage



La Reine :

Champignons, Jambon blanc, Fromage



Burger Savoyarde :

Reblochon, Boeuf haché, oignons
sauce burger, cornichon

Burger :

Boeuf haché, Oignons, Sauce
Burger, Cornichons, Fromage



La Fromagère :

Reblochon, Maroilles, Camembert, Mozzarella,
Gruyère



Pizzas 24 cm à 11€
ou 31 cm à 15€

Une pizza du jour toutes les semaines

La Chorizo :

Chorizo, Poivrons Cuisinés



La poulette :

Poulet, Lardons, Oignons, Fromage, Origan



La Chèvre Miel :

Chèvre, Miel Local, Lardons, Noix
Fromage



La Végétarienne :

Champignons, Courgettes, Poivrons, Tomates
Séchées, Parmesan



La Saumon :

Saumon Fumé, Crème à l'aneth, Graines Sésame

La 4 Saisons :

Jambon Blanc, Champignons, Chèvre, Coeur
d'artichaut, Fromage



Base crème ou crème à
l'ail ou tomate



Interdiction du brûlage des déchets verts ménagers en Charente

En application de l'arrêté préfectoral du 1er avril 2022 relatif à la prévention des incendies de plein air, le brûlage des déchets verts est interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente.

Les déchets de débroussaillage, éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et arbustes, d'élagages, de débroussailllements, etc..., qu'ils proviennent de particuliers, d'entreprises ou d'administrations sont considérés comme des déchets ménagers.

Leur brûlage est par conséquent interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente, quelle que soit la période de l'année.

A l'inverse, les viticulteurs peuvent brûler les déchets de leurs vignes, après déclaration auprès de la mairie.



HORAIRES



BURIE

Lundi	9h00 à 11h45	13h30 à 17h15
Mardi	9h00 à 11h45	13h30 à 17h15
Mercredi	FERMEE	FERMEE
Jeudi	9h00 à 11h45	13h30 à 17h15
Vendredi	9h00 à 11h45	13h30 à 17h15
Samedi	9h00 à 11h45	13h30 à 17h15
Dimanche et jours fériés	FERMEE	FERMEE



Pour pouvoir pénétrer dans la déchèterie de Burie, vous devrez être muni d'un macaron de l'agglomération de Saintes.

Vous pouvez le récupérer sur place avec un justificatif de domicile.

LE MACARON EST OBLIGATOIRE POUR ACCEDER A LA DECHETERIE.

COGNAC

Lundi	9h à 12h / 14h à 18h
Mardi	9h à 12h / 14h à 18h
Mecredi	9h à 12h / 14h à 18h
Vendredi	9h à 12h / 14h à 18h
Samedi	9h à 12h / 14h à 18h
Dimanche	9h à 12h



STOP AU BRUIT

Il est rappelé que tous types de bruits réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit (Tondeuse à gazon, tronçonneuse ...) de même, un aboiement continu, une mobylette qui pétarade sont autant de nuisances portant atteinte aux relations de voisinage.

Un arrêté préfectoral régit les plages horaires qu'il convient de respecter si vous devez occasionner des nuisances sonores :

- Les jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
- Les samedis : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00

N'hésitez pas à prévenir vos voisins si vous envisagez des festivités un peu bruyantes



Afin de garder un bon esprit de voisinage et de trouver un compromis entre voisins, nous vous demandons d'informer vos voisins de leurs nuisances éventuelles à votre égard, avant d'envisager une plainte à la mairie.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS, DEVANTS DE PORTE ET CANIVEAUX



Votre municipalité vous invite à faire un effort collectif et citoyen afin de maintenir notre village propre et accueillant. Dans cet objectif, il est demandé à chacun d'entre vous, propriétaire ou locataire, d'entretenir trottoirs, devants de porte et caniveaux sur toute la longueur de votre habitation et en toute saison.

Agissons ensemble pour préserver notre cadre de vie

LE NETTOYAGE COMPREND
~BALAYAGE
~DÉSHÉRBAGE
~DÉMOUSSAGE
~DÉNEIGEMENT
~RAMASSAGE DE FEUILLES



Depuis le 1er Janvier 2017, la loi interdit d'utiliser des produits phytosanitaires, l'entretien doit donc se faire de façon naturelle, soit par arrachage, binage ou encore avec de l'eau chaude.

L'ENTRETIEN DE LA COMMUNE EST L'AFFAIRE DE TOUS



ZOOM



Dans le cadre du spectacle de Noël proposé par la commune, les enfants et leurs familles ont assisté, le dimanche 7 décembre à une animation pleine de magie avec ALEX HEART. Cartes, illusions, tours surprenants et apparitions ont rythmé ce moment festif, suscitant l'émerveillement du public. La participation des enfants comme des parents a largement contribué à la réussite du spectacle. La venue du père Noël a ensuite enchanté les plus jeunes venus recevoir chocolats et présents. Pour clôturer cette matinée conviviale, la commune a invité les familles à partager un agréable moment d'échanges et de convivialité.



VOEUX A LA POPULATION

Vendredi 9 Janvier Monsieur Le Maire et le conseil municipal ont présenté leurs voeux à la population.

Les lutinettes et les petites mains habiles nous ont fait voyager dans notre capitale Parisienne. Le moulin rouge, le french cancan, les cafés parisiens, la Tour Eiffel, Montmartre étaient au rendez vous, tout était dans le détail jusqu'aux petits fours.

A cette occasion, Monsieur Le Maire a eu la surprise de recevoir la médaille pour ses 35 ans d'élus municipal.

Alex HEART le magicien a fait une nouvelle apparition en proposant des tours de "close up" aux invités qui ont fortement apprécié ce divertissement.



NOTRE DOYEN



On dit "qu'on n'a pas tous les jours 20 ans" ... alors 104 ans n'en parlons pas...
Monsieur Paul AUBOIN a fêté le 24 janvier sa 104 ème année.

La commune salue avec affection et respect cet anniversaire exceptionnel, et rend hommage à un homme dont la présence traverse les générations.

JOYEUX ANNIVERSAIRE Monsieur PAUL AUBOIN !!!



ETAT CIVIL

MARIAGE

Nadine CAUCHIN
et Alain CREYMEY
se sont dit oui
le samedi 14 Février



Félicitations aux jeunes mariés.

SITE FACEBOOK ET PANNEAU POCKET

Pour nous retrouvez directement sur notre site facebook et avoir toutes les informations sur la commune.



Scannez-moi !

Si vous souhaitez être informés GRATUITEMENT des évènements sur la commune en un temps record
TELECHARGEZ PANNEAU POCKET sur votre téléphone



PanneauPocket



TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

Pour les habitants de la commune

location de la salle: 150 euros

200 euros l'hiver

(du 1er octobre au 15 avril)

location de la vitrine: 50 euros

cautions: 500 euros

80 euros pour le ménage non fait

50 euros en cas de nuisance sonore

Pour les habitants hors commune

location de la salle: 250 euros

300 euros l'hiver

(du 1er octobre au 15 avril)

location de la vitrine: 50 euros

cautions: 500 euros

80 euros pour le ménage non fait

50 euros en cas de nuisance sonore

Chaises et tables avec tréteaux hors salle

de 1 à 49 chaises: 1 euro la chaise

de 50 à 100 chaises: forfait de 50 euros

tables : gratuites

La commune ne loue pas de vaisselle.

Veuillez vous rapprocher du comité des fêtes.

CHANGEMENT D'HORAIRES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	10h-12h	14h00-18h
Mardi		13h30-18h
Mercredi		13h30-18h
Jeudi	10h-12h	
Vendredi	10h-12h	

Tel : 05.45.83.26.74

Mail : commune.mesnac@wanadoo.fr

Site internet : <https://mairie-mesnac.fr>

TARIFS PRODUITS DIVERS

- Photocopies 0.15 centime d'euros le A4 recto
- Raticide 0.50 centime d'euros le sachet de 40 g

CONTRAVENTIONS

- Aboiements intempestifs : 68 euros
- Divagations des chiens : 38 euros
- Frais de garde par jour et par animal au chenil communal : 15 euros
- Dépôt sauvage d'ordures : 150 euros
- Stationnement interdit : 22 euros

SUR NOTRE COMMUNE

BIBLIOTHEQUE



Depuis le début de l'année 2024 la bibliothèque vous propose une nouvelle organisation : un atelier lecture de 10h30 à 11h30 .

Lors de cet atelier parents et enfants sont invités à venir écouter Emilie, Agnès et Nathalie leur raconter des histoires en fonction d'un thème choisi et différent à chaque séance.

A la fin, nous nous délectons des mets sucrés que les parents ou les intervenantes ont confectionné.

C'est un moment de convivialité autour du livre pour faire découvrir aux petits comme aux grands le plaisir de la lecture.

Après, les participants peuvent s'ils le désirent emmener chez eux des livres de la bibliothèque pour continuer la lecture à leur domicile.

Bien sûr la bibliothèque est ouverte de 10h00 à 12h00 pour ceux qui veulent emprunter des livres.

PROCHAINES PERMANENCES DE 10H00 à 12H00

- Samedi 21 Février
- Samedi 7 Mars
- Samedi 11 Avril
- Samedi 15 Mai
- Samedi 12 Juin
- Samedi 4 Juillet

Pour tous renseignements merci de contacter Agnès ARTAUD GOIS au 06.72.88.59.19. ou la mairie au 05.45.83.26.74.

Nous vous attendons lors des permanences pour venir choisir et découvrir plus de 1000 livres dans différents domaines: policier, roman, bandes-dessinées, jeunesse, histoires vraies

Vous pouvez également venir lors des horaires d'ouverture de la mairie choisir auprès d'Annabelle de quoi nourrir votre soif littéraire.

NOUVEAUTE CETTE ANNEE

Nos fidèles "écoutateurs d'histoires" ont souhaité passer de l'autre côté. Lors de notre première séance d'octobre, Gabin et Yasmine, fidèles à nos ateliers lecture depuis le début ont décidé de lire eux même, les histoires choisies, sur le thème de la colère.

L'année dernière nous avons fait le tour du monde et cette année nous avons choisi un thème qui peut parler à tous: **Les émotions**.

Emilie et Nathalie ont écouté avec attention, nos deux jeunes lecteurs en herbe qui se sont très bien débrouillés. Parents et enfants ont été très intéressés par les histoires.

Nos deux jeunes ont su captiver l'assistance qui était fort nombreuse pour démarrer. Nous avons accueillis 19 enfants, âgés de 6 mois à 11 ans, accompagnés de leurs parents et grands parents, dans nos locaux de la mairie, qui pour le coup étaient bien remplis.

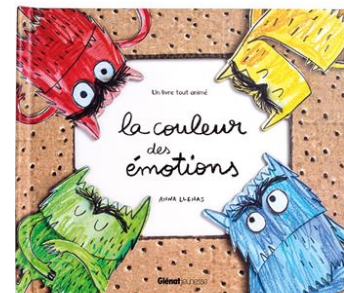
Gabin et Yasmine ont été applaudis comme des stars. Belle récompense et belle évolution, notre relève est assurée. HI HI HI !!!

La matinée s'est terminée autour de jus de fruits et de muffins à la pomme ou au chocolat coeur nutella.

Puis comme le soleil était au rendez vous, les enfants sont allés explorer le jardin, derrière la mairie en toute sécurité. Ils en ont profité pour courir et se défouler.

Après un long moment de calme et de concentration, un défoulement physique est le bienvenu pour mieux intégrer les apprentissages intellectuels.

Nos adeptes du samedi ont bien compris et réclament souvent à sortir après les lectures et le goûter.





Agenda Commune : Printemps 2026

Le dynamisme de notre commune se lit à travers ses activités ! Notez dès à présent ces rendez-vous incontournables dans vos agendas pour partager des moments de convivialité.

MARS : Place au rire

- **Du vendredi 6 au dimanche 8 mars**
 - **Événement** : Théâtre – « *Rififi au couvent* »
 - **Troupe** : Association Coup'théâtre
 - **Lieu** : Salle des fêtes
 - *Venez encourager nos talents locaux pour trois représentations placées sous le signe de l'humour !*

AVRIL : Traditions et Gourmandise

- **Dimanche 5 avril**
 - **Événement** : Chasse aux œufs
 - **Organisateur** : Mairie
 - *Un moment magique pour les enfants du village (pensez à vos paniers !).*
- **Samedi 25 avril**
 - **Événement** : Repas Choucroute (pensez à apporter vos couverts)
 - **Organisateur** : Société de chasse
 - **Lieu** : Salle des fêtes
 - *Un rendez-vous gourmand pour les amateurs de convivialité.*

MAI : Le temps du partage

- **Vendredi 1er mai**
 - **Événement** : Brin d'aillet offert
 - **Organisateur** : Comité des fêtes
 - **Lieu** : Salle des fêtes
 - *Fêtons ensemble le printemps autour de cette tradition charentaise incontournable.*

JUIN : Ouverture de l'été

- **Samedi 20 juin**
 - **Événement** : Repas "Cochon de lait"
 - **Organisateur** : Comité des fêtes
 - **Lieu** : Salle des fêtes
 - *Célébrons l'arrivée des beaux jours et la musique lors de cette soirée festive.*

Note aux habitants : Pour les événements nécessitant une réservation (théâtre, choucroute..), merci de vous rapprocher des associations concernées ou de surveiller vos boîtes aux lettres.

A CHERVES

A L'ANCIENNE POSTE



Nouveau



Cherves-Richemont

L'équipe Santé

Céline LENFANT EI

Ostéopathe D.O.

Sur rendez-vous
06 16 26 10 46

Anne-Laure TARDY

Asalée Infirmière de santé publique

Sur rendez-vous
07 65 72 97 84

Martine CADENE EI

Ergothérapeute D.E.

Sur rendez-vous
06 76 01 27 91

Mævrick BENOIT-JANNIN EI

 Masseur Kinésithérapeute

Sur rendez-vous
07 87 08 67 65

Emelyne SAPIN EI

Pédicure - Podologue
Diplômée d'Etat

Sur rendez-vous
06 87 15 95 43

Pascale JACHNA-GONIDEC EI

 Masseur Kinésithérapeute

Sur rendez-vous
06 08 10 75 95



ECOLE DU DOS
MAIL14®

ET TOUJOURS

Le Cabinet d'infirmières

05.45.83.25.05

OSTHEOPATHE: Florian CECCHINI

06.42.56.80.23

Le Cabinet Médical

05.45.83.27.88

PEDICURE PODOLOGUE: DUBOS MELINA / LEFEVRE JOANNA

05.46.26.44.82

DENTISTE: Mme BAILLOU

05.45.83.10.97

ETHIOPATHE: Olivier DESLANDES

05.45.36.48.22

ATELIERS PROPOSES A LA MAISON MEDICALE DE CHERVES

ATELIER EQUILIBRE

Les lundis de 11h à 12h semaines paires

ATELIER PETITS MARCHEURS (avec canne ou petits périmètres de marche)

Les lundis de 11h à 12h semaines impaires

ATELIER MEMOIRE

Les mardis de 10h à 11h semaines paires

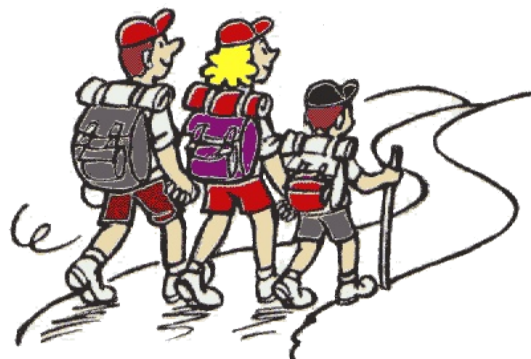
GROUPE DE MARCHE THERAPEUTIQUE

Les jeudis de 9h45 à 11h15

Il y aura d'autres ateliers ponctuels.

L'équipe de la MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire) travaille sur des ateliers "Tous en formes" pour les enfants et adolescents avec du surpoids ou obésité.

Contact : Anne Laure TARDY (infirmière Azalée)
07.65.72.97.84





■ Vos Titres d'Identité à Val-de-Cognac !

Plus besoin de courir loin pour vos papiers. La mairie de **Val-de-Cognac** vous accompagne dans vos démarches de passeports et cartes nationales d'identité (CNI).

□ Prenez rendez-vous en quelques clics

Pour vous offrir un service fluide et éviter l'attente, la prise de rendez-vous s'effectue désormais **directement en ligne**. C'est simple, rapide et accessible 24h/24 !

Prendre rendez-vous sur : <https://val-de-cognac.com/>

💡 Les étapes pour gagner du temps :

1. **Pré-demande** : Effectuez votre pré-demande sur le site **ants.gouv.fr**. Notez précieusement le numéro obtenu.
2. **Rendez-vous** : Réservez votre créneau sur notre plateforme en ligne.
3. **Le jour J** : Présentez-vous en mairie avec votre numéro de pré-demande et l'ensemble des pièces justificatives (originaux et photocopies).

📍 Infos pratiques

- **Lieu** : Mairie de Val-de-Cognac
- **Contact** : Pour toute question ou si vous n'avez pas accès à internet, les agents restent à votre disposition au **05.45.83.25.69**





**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Proche de vous,
Proche de chez vous**

ESPACE FRANCE SERVICES C'EST OUVERT !

VAL-DE-COGNAC

2 PLACE DU CHAMP DE FOIRE - 05 45 83 77 47

Budget et impôts

Prévention santé

Emploi et retraite

Prestation sociale



GC
GRAND-COGNAC

Val-de-Cognac
Cœur de France



**France
services**

**GRAND
COGNAC**
COMMUNAUTÉ D'ACCLOMÈRATION



FRANCE SERVICES VAL DE COGNAC

2 PLACE DU CHAMP DE FOIRE 16 370 VAL DE COGNAC

05 45 83 77 47

Horaires d'ouverture

Lundi	9H – 12H30	14H – 18H
Mardi	9H – 12H30	Fermé
Mercredi	Fermé	14H – 17H
Jeudi	9H – 12H30	Fermé
Vendredi	9H – 12H30	14H – 17H

GENDARMERIE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

Brigade Territoriale Mobile



de Val-de-Cognac



vous accueille au sein de votre commune :

Semaines paires	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	09H – 12H : Réparsac	
MARDI	09H – 12H : Val de Cognac (St Sulpice de Cognac)	
MERCREDI	09H – 12H : Ste Sévère	14H – 18H : Val de Cognac (Cherves Richemont)
JEUDI	10H – 12H : Mesnac	
VENDREDI	09H – 12H : Sigogne 10H – 12H : Bréville	
SAMEDI	09H – 12H : Val de Cognac (Cherves Richemont)	

Brigade Territoriale Mobile





de Val-de-Cognac



vous accueille au sein de votre commune :

Semaines impaires	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	09H – 12H : Courbillac	
MARDI	09H – 12H : Chassors	
MERCREDI	09H – 12H : Louzac St André	14H – 18H : Val de Cognac (Cherves Richemont)
JEUDI	09H – 12H : Houlette	
VENDREDI	09H – 12H : Sigogne	14H – 17H : Nercillac
SAMEDI	09H – 12H : Val de Cognac (Cherves Richemont)	

CALENDRIER 2026

 SACS NOIRS	LUNDI	matin	1	fois par semaine
 SACS JAUNES	VENDREDI	MATIN	semaines	paires

MESNAC

Jours fériés : collecte décalée au lendemain
Les sacs et les bacs doivent être sortis la veille de la collecte à partir de 19h00

	JANVIER 26	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER 27
J 01	Férié 1	D 01	D 01	M 01	V 01 Férié	L 01	M 01	S 01					
V 02		L 02	L 02	J 02	S 02	M 02	J 02	D 02					
S 03		M 03	M 03	V 03	D 03	M 03	V 03	L 03					
D 04		M 04	M 04	S 04	L 04	J 04	S 04	M 04					
L 05		J 05	J 05	D 05	M 05	V 05	D 05	M 05					
M 06		V 06	V 06	L 06 Férié 15	M 06	S 06	L 06	J 06					
M 07		S 07	S 07	M 07	J 07	D 07	M 07	V 07					
J 08		D 08	D 08	M 08	V 08 Férié	L 08	M 08	S 08					
V 09		L 09	L 09	J 09	S 09	M 09	J 09	D 09					
S 10		M 10	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10	L 10					
D 11		M 11	M 11	S 11	L 11	J 11	S 11	M 11					
L 12		J 12	J 12	D 12	M 12	V 12	D 12	M 12					
M 13		V 13	V 13	L 13	M 13	S 13	L 13	J 13					
M 14		S 14	S 14	M 14	J 14 Férié	D 14	M 14 Férié	V 14					
J 15		D 15	D 15	M 15	V 15	L 15	M 15	S 15 Férié					
V 16		L 16	L 16	J 16	S 16	M 16	J 16	D 16					
S 17		M 17	M 17	V 17	D 17	M 17	V 17	L 17					
D 18		M 18	M 18	S 18	L 18	J 18	S 18	M 18					
L 19		J 19	J 19	D 19	M 19	V 19	D 19	M 19					
M 20		V 20	V 20	L 20	M 20	S 20	L 20	J 20					
M 21		S 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21					
J 22		D 22	D 22	M 22	V 22	L 22	M 22	S 22					
V 23		L 23	L 23	J 23	S 23	M 23	J 23	D 23					
S 24		M 24	M 24	V 24	D 24	M 24	V 24	L 24					
D 25		M 25	M 25	S 25	L 25 Férié 22	J 25	S 25	M 25					
L 26		J 26	J 26	D 26	M 26	V 26	D 26	M 26					
M 27		V 27	V 27	L 27	M 27	S 27	L 27	J 27					
M 28		S 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28					
J 29		D 29	D 29	M 29	V 29	L 29	M 29	S 29					
V 30		L 30	L 30	J 30	S 30	M 30	J 30	D 30					
S 31		M 31	M 31	D 31	D 31	V 31	V 31	L 31					

Changement de tournées :
prévu à partir du
LUNDI 31 août 2026

Calendriers détaillés :
seront communiqués au cours
du 2^{ème} trimestre 2026